

Le partenariat UE-Japon : une vision pour l'avenir

Interview avec l'Ambassadeur Yasushi Masaki



Depuis 1984, Yasushi Masaki, ambassadeur du Japon auprès de l'Union européenne, a servi son pays au sein du ministère japonais des Affaires étrangères. Il a occupé de nombreux postes tout au long de sa carrière, notamment au sein des ambassades du Japon en France et en Iran, et a travaillé à Tokyo dans les domaines du droit international, ainsi que des affaires économiques et de sécurité. Plus récemment, il a été ministre adjoint et directeur général du Bureau des affaires européennes (2017-2020). En octobre 2020, il a été affecté à la mission du Japon auprès de l'Union européenne.

Question 1 : Pour le Japon, quelle est la signification principale et la valeur ajoutée du partenariat stratégique Japon-UE ?

Si l'on regarde l'histoire, le Japon et l'Europe ont eu près de cinq siècles d'échanges. Au siècle dernier, la communauté internationale a connu les deux guerres mondiales. À partir de cette terrible expérience, le Japon et l'Europe ont pris des engagements en faveur de la paix en se basant sur leur réflexion sur ces guerres. Ils ont entrepris de nombreux efforts pour façonner l'ordre international actuel en promouvant la paix et la stabilité. Aujourd'hui, le Japon et l'Europe continuent de partager des valeurs communes telles que la démocratie, les droits de l'Homme, la liberté, l'état de droit, le libre-échange, etc.

Se fondant sur l'histoire et des valeurs communes, le Japon et l'UE ont signé l'accord de partenariat économique (APE) et l'accord de partenariat stratégique (APS) en 2018, après plus de cinq ans de négociations. Depuis lors, il existe une perception commune entre le Japon et l'UE selon laquelle le monde est confronté à de graves défis qui menacent l'ordre international libéral, fondé sur des règles et l'attachement au multilatéralisme, que la société

internationale a cherché à établir après la Seconde Guerre mondiale. Le Japon et l'UE partagent ces valeurs et ces principes, les deux parties sont convaincues de la nécessité de jeter les bases du maintien et du développement d'un ordre international libre et ouvert. En conséquence, les relations entre le Japon et l'UE ont été portées au niveau d'un partenariat stratégique. Il convient également de noter que le PSA a été le premier engagement politique international à régir les relations entre le Japon et l'UE en général.

L'APS offre au Japon et à l'UE un cadre concret pour renforcer le dialogue et la coopération dans de nombreux domaines. Parmi eux figurent la sécurité et la défense, le développement, les transports, l'espace, la politique industrielle, l'innovation, les TIC, l'environnement, le changement climatique, l'énergie, la cybernétique, etc. Ces deux accords pourraient constituer de bons exemples pour le monde et montrer que le Japon et l'UE sont déterminés à promouvoir la paix et la prospérité internationales sur la base de valeurs fondamentales communes et dans le but de maintenir l'ordre international. Il va sans dire que l'APE a également donné lieu à de nombreux résultats positifs remarquables dans nos relations économiques.

Question 2 : L'UE a publié en septembre 2022 sa propre stratégie Indo-Pacifique : quel rôle l'UE pourrait-elle jouer en matière de sécurité dans une région, l'Indo-Pacifique, où les tensions militaires fortes augmentent ?

Depuis 2016, le Japon défend le concept d'un « Indo-Pacifique libre et ouvert » (FOIP). Ce concept vise à établir un ordre international dans la région basé sur les principes fondamentaux de l'état de droit, du libre-échange et de la liberté de navigation, qui sont indispensables à la paix et à la prospérité dans la région et dans le monde.

Pourquoi devons-nous nous concentrer sur la région Indo-Pacifique ? Celle-ci abrite 60 % de la population et du produit intérieur brut (PIB) du monde. On dit aussi qu'elle est un moteur de croissance qui contribue aux deux tiers de la croissance économique mondiale. Cependant, la région Indo-Pacifique est confrontée à divers défis : piraterie, terrorisme, dissémination d'armes de destruction massive, catastrophes naturelles, pêche illégale, etc. Tout cela dans un climat d'insécurité croissante, créé par des actions unilatérales et des tentatives de changement du *statu quo* par certains.

Ainsi, la Chine tente unilatéralement de modifier le *statu quo*. En mer de Chine orientale, elle empiète de manière répétée sur les eaux entourant les îles Senkaku, un territoire inhérent au Japon. En mer de Chine méridionale, le pays militarise les îlots et rocs remblayés et occupés par l'APL. En ce qui concerne l'économie et le développement, la Chine tente de réduire l'indépendance des pays en développement en ayant recours à des financements et des investissements qui ne respectent pas les règles internationales. Il n'est pas acceptable de chercher à changer le *statu quo* par de telles tentatives unilatérales.

Depuis les années 1960, à mesure que la puissance économique et le statut international du Japon ont augmenté, nous avons fourni de l'aide au développement dans le cadre de l'APD, y compris vers des pays asiatiques, dont la Chine. À cet égard, le Japon se félicite du développement pacifique de ces pays, mais nous sommes sérieusement préoccupés par tout effort unilatéral de la Chine visant à modifier le *statu quo*. Il est naturel pour le Japon d'approfondir sa coopération avec des pays et des organisations qui partagent ses valeurs fondamentales, comme l'UE. Je pense que cela donne également aux autres pays de la région le courage d'élever la voix.

Environ 40 % du commerce extérieur de l'UE passent par la mer de Chine méridionale. La sécurité de la région Indo-Pacifique affecte donc directement les intérêts des pays de l'UE. Par conséquent, la paix et la stabilité de la région sont naturellement importantes aussi pour l'UE. En ce sens, il est nécessaire que le Japon et l'UE s'unissent et s'élèvent ensemble contre les actions qui menacent l'ordre international fondé sur des règles. Il est très encourageant que l'UE ait établi une position commune sur l'Indo-Pacifique en septembre 2021 suite aux initiatives de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Une réunion ministérielle sur l'Indo-Pacifique s'est tenue le 22 février sous les auspices de la France, qui assure la présidence du Conseil de l'UE pendant le premier semestre 2022, et j'espère qu'elle débouchera sur une coopération accrue entre les pays partageant les mêmes idées.

Maintenant, quel type d'engagement spécifique le Japon attend-il de l'UE dans la région Indo-Pacifique ? Une possibilité serait d'améliorer la connectivité entre l'Asie et l'Europe. En 2019, le Japon et l'UE ont signé un document intitulé « Le partenariat sur la connectivité durable et les infrastructures de qualité ». Sur la base de ce partenariat, le Japon et l'UE ont encouragé la coopération afin de renforcer la connectivité et d'assurer des synergies avec les pays partenaires. Si nous travaillons ensemble à ces objectifs, cela contribuera à assurer la durabilité dans la région, et conduira à la prospérité et à la stabilité à long terme. Le Japon poursuivra, avec l'UE, une coopération fondée sur les règles internationales. À cet égard, le Japon se félicite du projet *Global Gateway* de l'UE annoncé en décembre 2021 et attend avec impatience de réaliser des projets concrets en commun dans la transparence, l'ouverture et la durabilité dans divers domaines.

Le Japon et l'UE peuvent également coopérer davantage dans le domaine de la sécurité. Le Japon, l'UE et ses États membres ont déjà coopéré, notamment dans le domaine de la sécurité maritime. En octobre 2021, un exercice naval conjoint Japon-UE a été réalisé pour la première fois dans le golfe d'Aden avec la coopération d'Oman. Jusqu'à aujourd'hui, le Japon et l'UE ont organisé 25 exercices conjoints similaires. Le Japon a également organisé plusieurs exercices conjoints avec des États membres de l'UE tels que l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Nous aimerions voir une présence plus forte de l'UE dans la région en poursuivant ensemble une coopération plus concrète.

Outre la coopération bilatérale entre le Japon et l'UE, il est important de coopérer avec d'autres partenaires de la région qui partagent les mêmes valeurs, comme les pays de l'ASEAN de même que l'Australie, l'Inde et les États-Unis, qui, avec le Japon, forment le QUAD. Le QUAD est l'une des initiatives mises en place pour faciliter la coopération avec les pays de la région également attachés à ces valeurs communes afin d'en assurer le maintien. En fait, l'alliance QUAD salue les efforts de l'ASEAN, qui a présenté son propre « *Outlook on the Indo-Pacific* » (AOIP). Comme le Japon possède une longue expérience en matière de coopération avec les pays de l'ASEAN, il peut servir de « pont » à l'UE pour qu'elle s'engage également dans la région de l'ASEAN. Cela renforce aussi les contributions visant à garantir la stabilité et la prospérité de la région.

L'UE rédige actuellement sa « boussole stratégique », qui vise à jeter les bases d'une vision commune de la sécurité et de la défense entre les États membres. Je crois savoir que la boussole stratégique proposera une orientation générale sur les questions de sécurité, qui traitera aussi des questions de la région Indo-Pacifique. Ainsi, dans le but d'améliorer encore notre coopération, le Japon suit de près les discussions de l'UE sur la boussole stratégique et espère qu'elles contribueront à renforcer le partenariat Japon-UE à l'avenir.

Question 3 : Quel est le domaine de coopération que vous considérez comme le plus prometteur pour l'avenir du partenariat stratégique Japon-UE ?

Afin de renforcer davantage le partenariat stratégique entre le Japon et l'UE, le Japon et l'UE devraient travailler ensemble pour traiter non seulement les questions régionales mais aussi les questions globales. Notre coopération ne devrait pas se limiter aux sujets énumérés dans l'APS UE-Japon. Par exemple, elle devrait désormais inclure une réponse coordonnée à la pandémie de Covid-19, qui se poursuivra probablement cette année, en assurant une distribution équitable des vaccins dans le monde, en soutenant les pays en développement et en établissant une chaîne d'approvisionnement résiliente.

Pour rester sur les questions globales, des progrès importants ont été réalisés en matière de coopération sur le changement climatique entre le Japon et l'UE en 2021, notamment avec le lancement de « l'Alliance verte » lors du sommet Japon-UE. Il s'agit du premier cadre de coopération pour le Japon et l'UE qui donne la priorité à l'agenda vert... Je me félicite sincèrement de cette évolution. À partir de maintenant, les deux acteurs vont renforcer leur coopération en matière de transition énergétique, de protection de l'environnement, de coopération réglementaire et commerciale, de recherche et développement, de financement durable, de facilitation de la transition verte avec les pays tiers, ainsi que pour garantir l'intégrité et la stabilité des actions pour le climat au niveau global. Nous visons à mettre en place des économies neutres sur le plan climatique, respectueuses de la biodiversité et recyclant les ressources, afin de parvenir à une croissance verte et à des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles en 2050.

Ce n'est pas une coïncidence si le Japon et l'UE ont lancé l'Alliance verte. Si nous examinons les politiques des deux parties en matière de lutte contre le changement climatique, nous pouvons reconnaître les synergies déjà en jeu. Le Japon a lancé sa « stratégie de croissance verte » en 2020 afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette stratégie vise à introduire des changements respectueux de l'environnement et du climat dans la structure industrielle et la société économique du Japon en encourageant l'innovation des entreprises. Elle couvre 14 domaines industriels liés à l'énergie, au transport, à la fabrication, et décrit les mesures à prendre pour les efforts futurs sur la base d'analyses de la situation actuelle. En novembre dernier, le Premier ministre Kishida a participé à la COP26 et a déclaré que le Japon visait à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 46 % d'ici l'année fiscale 2030 par rapport aux niveaux de l'année fiscale 2013, fixant ainsi un objectif ambitieux qui s'aligne sur l'objectif à long terme de zéro émission nette d'ici 2050. En outre, il a souligné que le Japon continuera à déployer des efforts considérables pour atteindre l'objectif ambitieux de réduire ses émissions de 50 %. Le Premier ministre Kishida a également déclaré une aide supplémentaire de 10 milliards de dollars américains au cours des cinq prochaines années et le doublement du financement de l'adaptation.

Dans l'UE, la Commission européenne a également proposé un ensemble de mesures législatives, dont le CBAM (*Carbon Border Adjustment Mechanism*) en juillet 2021, et des discussions sont en cours entre ses États membres et au Parlement européen afin de concrétiser la politique verte de l'UE. Nous sommes vivement intéressés par les choix de l'UE, car ils peuvent influencer des pays extérieurs à l'UE. Le Japon et l'UE font progresser de manière constante leurs politiques respectives afin d'atteindre des objectifs communs. Il existe des projets de coopération et des initiatives de partage d'informations entre les entreprises privées japonaises et européennes, et j'espère que ces relations de coopération seront renforcées à l'avenir.

En outre, la transformation numérique est également l'un des sujets prioritaires entre le Japon et l'UE. Il est essentiel de promouvoir une circulation transfrontalière des données sûre et sécurisée dans le domaine numérique en renforçant la sécurité et la confidentialité. À cette fin, le Japon promeut le concept de « *Data Free Flow with Trust* » (DFFT), qui vise à faciliter la circulation transfrontalière sûre et sécurisée des données. Nous collaborons pour promouvoir des normes mondiales et des approches globales, y compris réglementaires, pour les politiques et technologies numériques, notamment sur la 5G sécurisée, l'IA, la cybersécurité et les politiques connexes. La communication de l'UE sur l'Indo-Pacifique mentionne également l'intérêt de l'UE à conclure un partenariat numérique avec le Japon qui couvrira un large éventail de domaines. Nous devrions coopérer pour concrétiser la libre circulation des données en toute confiance (DFFT), mentionnée dans l'APE entre le Japon et l'UE, et le Japon souhaiterait lancer une négociation officielle sur ce point avec l'UE dès que possible.

Géographiquement, le Japon et l'Europe sont certes éloignés, mais nous savons que la mondialisation réduit notre distance physique. Elle nous rappelle également notre longue histoire d'échanges et d'amitié depuis 500 ans. L'APE et l'accord de partenariat économique entre le Japon et l'UE constituent déjà les fondements de leurs relations actuelles. Le Japon et l'UE sont tous deux des acteurs majeurs de l'économie internationale, ils jouent un rôle international important. Toutes les questions globales et régionales significatives nécessitent notre coordination et nos initiatives pour garantir la paix et la stabilité du monde. À partir de maintenant, nous devrions travailler ensemble encore plus pour encourager et défendre ces valeurs au sein de la communauté internationale.

Mars 2022
